



Vigies désintéressées

C'est une spirale dans laquelle beaucoup de gens entrent à leur corps défendant. Contrairement aux idées reçues, le surendettement ne touche pas que les personnes les plus vulnérables et nécessiteuses. Un divorce, le décès de son conjoint, un licenciement peuvent faire basculer une existence du jour au lendemain. En recul, le phénomène n'est pas à prendre à la légère. Car autant dans les années 90 et 2000, la surabondance des crédits à des taux prohibitifs constituait un levier de surendettement très puissant - la publicité, notamment pour les voitures, reste très forte -, autant aujourd'hui les accidents de la vie sont les premiers responsables de situations dégradées. Fort heureusement, des associations comme Cresus agissent en coulisses pour redonner un élan à des foyers brisés par l'amoncellement des dettes. Encore des bénévoles soucieux du bien-être de leurs semblables. Il faut saluer ces vigies désintéressées, dont le maître-mot est la bienveillance. Sans eux, pas sûr que la libération de la parole aboutisse au dépôt d'un dossier en commission de surendettement. Un préalable à la rédemption financière. Le début d'un changement d'ère pour un millier de Poitevin(e)s en 2019 qui ne roulent pas sur l'or, loin de là !

Arnault Varanne
Rédacteur en chef



Éditeur : Net & Presse+i

Siège social : 10, Boulevard Pierre et Marie Curie
Bâtiment Optima 2 - BP 30214
86963 Futuroscope - Chasseneuil

Rédaction :
Tél. 05 49 49 47 31 - Fax : 05 49 49 83 95
www.le7.info - redaction@le7.info

Régie publicitaire :
Tél. 05 49 49 83 98 - Fax : 05 49 49 83 95
Fondateur : Laurent Brunet

Directeur de la publication : Laurent Brunet
Rédacteur en chef : Arnault Varanne
Responsable commercial : Florent Pagé
Secrétariat de rédaction/Graphisme : Pauline Chasselaine
Impression : SIEP (Bois-le-Roi)
N° ISSN : 2646-6597

Dépôt légal à parution
Tous droits de reproduction textes et photos réservés pour tous pays sous quelque procédé que ce soit.
Ne pas jeter sur la voie publique.

L'info de la semaine

SOCIÉTÉ

Moins de surendettés dans la Vienne

Le nombre de surendettés a baissé de 11% en 2019, après une année 2018 déjà déflationniste.

Le nombre de foyers surendettés a baissé de plus de 11% l'an dernier dans la Vienne. Mais les autorités n'entendent pas baisser la garde pour autant car les situations financières des « victimes » se révèlent précaires.

■ Arnault Varanne

A 75 ans, Françoise soufflé enfin. En septembre dernier, la Poitevine est sortie d'un long tunnel de huit ans, pendant lequel elle a remboursé 330€ par mois. Quatre-vingt-seize mois, une très longue parenthèse pour cette femme acculée par les dettes. « J'étais divorcée et je n'avais pas les moyens de vivre. J'ai contracté un premier crédit, puis un deuxième pour acheter des biens... » Avec quinze crédits sur le dos à des taux d'usure et... 70 000€ de dettes, Françoise n'a eu d'autre choix que de tirer la sonnette

d'alarme. « J'ai cherché de l'aide et j'ai trouvé l'association Cresus. Personne n'était au courant de ma situation. Une fois que le dossier de surendettement a été mis en place à la Banque de France, j'en ai parlé à mes enfants. »

Entre culpabilité et sentiment de honte, il n'est pas toujours simple de parler de ses déboires financiers. « Notre rôle, c'est justement de rassurer les gens et de les persuader de déposer un dossier à la Banque de France pour qu'ils se sortent de cette spirale, admet Jean-Pierre Etoubleau, responsable départemental de Cresus, onze ans de présence dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Quand vous ouvrez le journal ou que vous allumez la télé, c'est horrible le nombre de pubs pour les voitures en location avec option d'achat. Nous gérons beaucoup de situations de ce type. » Fort heureusement, les établissements bancaires « font des efforts ». « Et la prévention mise en place à la suite de la loi Lagarde commence à payer »,

reconnait Patrick Saulner, directeur de la succursale de la Banque de France dans la Vienne, et Jocelyn Snoeck, sous-préfet de Châtellerault, deux des acteurs de la Commission de surendettement départementale.

Les accidents de la vie en cause

En 2019, ladite commission a traité 1 023 dossiers, soit 11,6% de moins que l'année précédente, elle-même déjà à la baisse (-9,3%). Ce qui tend à prouver que le resserrement des conditions de prêt et « la conjoncture économique » allègent le fardeau. N'empêche, des couples (44%) et personnes seules (62%) -58% d'actifs quand même- restent les principales victimes du surendettement avec, en moyenne, 15 000€ de créances impayées hors immobilier, principalement auprès de banques, d'organismes de crédit, de bailleurs sociaux, de fournisseurs d'énergie... Des créanciers qui, dans 40% des cas ne perçoivent pas

un centime faute de solvabilité. L'an passé, la commission a prononcé 16% d'effacements partiels, ce qui signifie qu'une majorité des surendettés (43%) ont bénéficié d'un étalement de leurs dettes sur plusieurs années.

« Nous tenons compte du parcours de vie, des revenus et d'autres critères pour fixer le montant du remboursement », abonde Patrick Saulnier. Un chiffre est frappant : un tiers des ménages ont des ressources mensuelles inférieures à 1 148€. En résumé, si la situation s'améliore, la vigilance reste à son plus haut niveau. « Nous traitons les dossiers au cas par cas », décrypte Jocelyn Snoeck. « On remarque que beaucoup d'accidents de la vie (divorce, décès, perte d'emploi...) conduisent au surendettement », conclut Patrick Saulnier.

L'association Cresus Vienne reçoit sur rendez-vous les mardi, mercredi et jeudi au Centre socio-culturel des Trois-Cités, à Poitiers.
Contact : 06 20 34 18 83.

Peintures et décorations intérieures/extérieures, revêtements muraux, pose de parquets flottants, nettoyage toiture, lavage façades

DUBOIS Frédéric Peinture

06 07 98 49 45
86340 Nieuil L'Espoir